

## MODULE EXPERTISE

### DURÉE

2 jours de 8h30 à 16h30

### LIEU

IRA, Rue du Grand-Pré 1, Lausanne

### FRAIS DE PARTICIPATION

CHF 920.-

Repas non compris dans la finance d'inscription.

### PUBLIC CIBLE

Toute personne professionnellement exposée aux radiations. Toute personne souhaitant suivre le troisième module du cours MP18 ou le quatrième module du cours I1.

### PRÉREQUIS

Maîtriser les puissances de 10.

### ATTESTATION DELIVREE

Attestation de suivi de formation.

### CONTACT

Institut de radiophysique  
+41 21 314 82 41  
lra.cours@chuv.ch

## CONTENU

Administration de la radioprotection :

- Procédure d'autorisation
- Directives internes
- Concept de formation
- Notification à l'OFSP

Désignation des personnes professionnellement exposées aux radiations

Contrôle d'étanchéité des sources scellées

Choix des instruments de mesure

## REMARQUE

Les personnes qui le souhaitent peuvent, au cours de ce module, passer l'examen du cours MP18 - Experts en radioprotection pour le commerce, la révision et le montage des installations radiologiques à usage médical.

### PRÉREQUIS A L'EXAMEN

Pouvoir présenter une attestation de suivi de formation de moins de 2 ans pour les modules suivants :

- Module de base ;
- Module techniques et examens radiologiques.

### EXAMEN

QCM *1 heure*

### ATTESTATION DÉLIVRÉE

Certificat d'experts en radioprotection pour le commerce, la révision et le montage des installations radiologiques à usage médical.